

## REGLEMENT DE LA 7<sup>è</sup> COUPE VAUDOISE DETENTE 2018 – 2019

1. La participation à la Coupe Vaudoise Détente est ouverte à toutes les équipes Détente inscrites auprès de SVRV. L'inscription est de Fr. 30.- par équipe et se fait au moyen du formulaire d'inscription annexé, transmis par mail par le responsable du Volley-Détente.
2. Les matches se jouent selon la charte du Volley-Détente.
3. Un joueur (une joueuse) ne peut jouer que dans **une seule** équipe. En cas de non-respect, les matchs joués dans d'autres équipes que la première seront déclarés perdus par forfait.
4. Un tirage au sort sera effectué à la buvette de la salle omnisport, Ch. Philosophes, 1350 Orbe à 20h15, le 03.09.2018, répartissant les équipes dans un tableau pyramidal (les 4 premières équipes de la coupe précédente y figurent comme têtes de liste). Les responsables recevront à chaque fois un email indiquant que leur prochaine rencontre est prête à être organisée.
5. C'est l'équipe recevante qui assumera l'arbitrage du match. En cas de commun accord, les équipes peuvent choisir de jouer le match chez l'adversaire (lors d'indisponibilité de salle ou horaires de fermeture trop stricts par exemple) ; l'arbitrage reste à charge de la première équipe.
6. L'équipe recevante fixera, d'entente avec l'adversaire, la date (en proposer plusieurs), le lieu et l'heure du match ; elle confirmera **au plus vite** ces informations par e-mail à l'adversaire et au responsable de la Coupe Vaudoise, selon l'échéancier ci-dessous. Les responsables des équipes visiteurs doivent s'informer auprès de l'équipe recevante s'ils n'ont pas reçu de nouvelles dans ce délai.
7. Le responsable de l'équipe recevante doit adresser le résultat du match selon une des trois possibilités existantes :
  - par sms au **079 943 59 60** selon le format 9999 99 9999 9999 9999 9999 soit le no de match – le résultat – le détail des sets. exemple : 1001 31 2517 2725 0825 2522 (il ne faut pas écrire 3-1 mais bien 31). Le numéro du match peut être trouvé sur le site [www.srvv.ch](http://www.srvv.ch) sous rubrique coupe/documents disponibles/Tableau Coupe Détente.pdf
  - par email à l'adresse **resultat@srvv.ch** selon le même format qu'un SMS
  - par email ou courrier auprès du responsable CVDét, coupe@srvv.ch
- Lors de l'envoi d'un résultat par **SMS ou par mail**, une confirmation d'envoi vous parvient. Le délai d'envoi est fixé à une semaine après le match mais au plus tard dans les 24 heures pour les matches se jouant en fin de tour
8. Le paiement de la finance d'inscription doit être effectué avant la fin du premier tour.

9. Toute équipe ne s'étant pas acquittée de ses devoirs dès le 2ème tour pourra être déclarée forfait, l'inscription restant due.
10. Tout litige sera traité conjointement par les responsables du Volley-Détente et de la Coupe Vaudoise Détente, conformément à l'esprit du Détente.
11. Une liste des joueurs/joueuses qui participeront aux finales sera exigée avant celles-ci.

**Responsable:** Arnold POOT, Ch. Chantemerle 5, 1350 Orbe -Tél. 078 601 57 84 –  
mail : coupe@svrv.ch

**Paiement inscription:** IBAN CH66 00767 000T 5374 5625  
CCP 10-725-4  
SVRV, 1000 Lausanne  
Mention «Coupe détente» et l' (les) équipe(s) concernée(s)

**Calendrier:**

- Inscriptions: d'ici au samedi 1<sup>er</sup> septembre 2018
- Tirage au sort : lundi 03.09.2018, à 20h15
- Finales: samedi 4 mai 2019, 12h30, à Cossonay, Pré-aux-Moines
- Annonces de matches et termes des tours (sous réserve de changements en vue du nombre d'équipes inscrites) :

	Annonce jusqu'au	À jouer avant le
1 <sup>er</sup> tour	21.09.2018	04.11.2018
2 <sup>ème</sup> tour	16.11.2018	02.12.2018
1/8 finales	21.12.2018	20.01.2019
1/4 finales	08.02.2019	24.02.2019
1/2 finales	22.03.2019	14.04.2019

Annexe : tableau pyramidal (vierge)